

Séance du Conseil participatif de la faculté des Sciences de la Société N°4 du mardi 06/03/2018 à 12h15
(6220)

PROCES-VERBAL N° 4

Présent(es) en séance :	<u>Corps professoral</u> : Patrick Badillo; Rémi Baudoui; Mathilde Bourrier; Mathieu Couttenier; Frédéric Giraut; Anne Sgard; <u>Corps du PAT</u> : Sandrine Billeau; <u>Corps des étudiants</u> : Matthieu Debief; Nesrine Ghulam; Leonhard Unterlerchner; Johanna Yakoubian;
Excusé(es) / Absent(es) :	<u>Corps professoral</u> : Luisa Gagliardi donne procuration à Mathieu Couttenier ; Simon Hug donne procuration à Rémi Baudoui ; <u>Corps du CER</u> : Arkan Akin, Pablo De Roulet donne procuration à Frédéric Giraut ; Marlyse Debergh donne procuration à Nesrine Ghulam ; Jamieson Myles donne procuration à Mathilde Bourrier ; <u>Corps du PAT</u> : Blaise Dupuis donne procuration à Sandrine Billeau ;
Sont également présent(es) :	<u>Doyen</u> : Bernard Debarbieux <u>Administratrice</u> : Laurence Bonapera <u>CER/CAE</u> : Mathieu Petite <u>CER</u> : Jonathan Zufferey, <u>Etudiant(es)</u> : Tom Chappuis, Alison Bragança <u>Assistants de l'Administratrice</u> : Murielle Grolimund ; Marie-Anne Berazategui
Procès-verbal :	Murielle Grolimund ; Marie-Anne Berazategui
Information sur la séance :	

1. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
3. Accueil d'un nouveau membre
4. Modifications mineures du règlement d'organisation SdS
5. Modification mineure du règlement d'études de la maîtrise universitaire
6. Modification de la composition de la commission de renouvellement
7. Modification de la composition de la commission d'audition des candidats non-porteurs de maturité
8. Autoévaluation : importance et procédure de retour des avis
9. Point d'information sur la réforme des Masters
10. Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 2 mars 2018)
11. Divers

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
1	Conseil participatif	Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers	La séance est ouverte à 12h15. Le Président présente Johanna Yakoubian (en MA de sociologie) et Marie-Anne Berazategui (PAT, en support à l'administration de la Faculté).	L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Aucun divers n'est annoncé.	
2	Conseil participatif	Approbation du procès-verbal de la séance précédente		Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.	
3	Conseil participatif	Accueil d'un nouveau membre	Corps des étudiants : Mme Johanna Yakoubian remplace Mme Marta Filipa Marques Castanheira		
4	Décanat	Modifications mineures du règlement d'organisation SdS		Ces modifications mineures sont adoptées à l'unanimité.	
5	Décanat	Modification mineure du règlement d'études de la maîtrise universitaire	Ce règlement d'études avait été présenté lors de la dernière séance du collège des professeurs (19 décembre 2017) et du conseil participatif (20 décembre 2017) Le Rectorat a adopté, en tant que dernière instance, ce projet de modification sous la réserve que le Collège des professeurs de la Faculté et le Conseil participatif de la Faculté approuvent l'intitulé français à savoir "économie politique du capitalisme" (nom en anglais validé par les instances " <i>the Political Economy of Capitalism</i> ").	Cette modification mineure est adoptée à l'unanimité.	
6	Décanat	Modification de la composition de la commission de renouvellement	Premiers renouvellements : Prof. : Sandra Lavenex (représentante du Décanat) : présidente Prof. : Rémi Baudoui Prof. : Anne Sgard Prof. : Claudine Burton-Jeangros Prof. : Marco Giugni CER : Jamieson Myles Etu. : Pauline Dottrens sera remplacée par Johanna Yakoubian PAT : Sandrine Billeau Beuze	Cette modification est adoptée à l'unanimité.	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>Profs Mathilde Bourrier et Giovanna Di Marzo suppléantes. Et pour les renouvellements subséquents : Prof. : Sandra Lavenex (représentante du Décanat) : présidente Prof. : Rémi Baudoui Prof. : Anne Sgard Prof. : Claudine Burton-Jeangros Prof. : Marco Giugni Prof. : Mathilde Bourrier et Giovanna Di Marzo suppléantes.</p>		
7	Décanat	Modification de la composition de la commission d'audition des candidats non-porteurs de maturité	<p>Prof. Rémi BAUDOUI, président Prof. Clémentine ROSSIER Prof. Laurent MATTHEY CAE : Mathieu PETITE</p> <p>Le corps des étudiants demande pourquoi il n'y a pas d'étudiant dans cette commission. M. Petite répond que c'est le Règlement de l'Université qui ne le prévoit pas. Extrait du règlement interne relatif à l'admission à l'Université de Genève des candidats non-porteurs d'un certificat de maturité" Art. 4 Chaque UPER/UER crée une commission d'admission composée d'au moins trois membres du corps enseignant appartenant à ladite UPER/UER. La majorité des membres doit appartenir au corps professoral.</p>	Cette modification est adoptée à l'unanimité.	
8	Conseil participatif	Autoévaluation : importance et procédure de retour des avis	<p>Le Doyen rappelle qu'au moment du renouvellement de son mandat en automne dernier, il a été utile, avec la nouvelle équipe décanale, d'établir un bilan d'étape. Le projet facultaire avait été élaboré collectivement à la création de la Faculté : beaucoup des mesures envisagées ont été engagées, mais pas toutes, et beaucoup méritent désormais d'être évaluées.</p> <p>En repartant sur un mandat de 4 ans, le Doyen s'engage à proposer un nouveau programme pour le mandat de 2018 à 2022.</p> <p>Un document destiné à fournir les informations nécessaires à l'autoévaluation et à guider l'élaboration du nouveau projet a été mis à disposition, après discussion en collège des professeurs et au conseil participatif. Le Doyen n'a reçu à ce jour qu'un seul retour, celui de l'association des CER.</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>Le Décanat souhaite recevoir toutes les contributions pour la fin mars, organiser la discussion sur les contributions courant avril et mai, et revenir avec un projet avant l'été ou à la prochaine rentrée académique. Le doyen précise que les programmes de bachelor faisant l'objet d'une évaluation séparée ce printemps, et ceux de master étant sans doute trop récemment mis en place pour permettre une évaluation éclairée, il est proposé que ces deux objets restent en marge de cette auto-évaluation</p>		
9	Conseil participatif	Point d'information sur la réforme des Masters	<p>Le corps des étudiants demande de rappeler le sens de ces réformes (BA & MA); il est aussi souhaitable qu'une mise à niveau des informations des processus soit régulièrement communiquée car les représentants au conseil participatif changent.</p> <p>Un étudiant demande s'il est possible d'amener de nouveaux points au règlement d'études du BA ?</p> <p>Le Doyen, pas plus que les vice-doyen.ne.s, ne faisant pas partie du Comité d'évaluation des programmes de bachelor, il répond qu'il ne sait pas quels points seront discutés dans ce comité. Ce seront les membres de ce comité qui décideront du contenu de l'évaluation.</p> <p>Le Doyen rappelle que la réforme du BA constituait une priorité du projet facultaire. La réforme du MA était elle aussi prévue, mais à une date ultérieure.</p> <p>Les principaux objectifs de cette réforme des masters étaient les suivants : différenciation claire entre masters disciplinaires consécutifs, masters thématiques interdisciplinaires et masters professionnalisants ; recalibrage des masters en fonction de leur type (90 ou 120 crédits) harmonisation des conditions de conduites des mémoires et des stages ; promotion de l'enseignement appliqué, notamment sous forme de séances blocs.</p> <p>Comme les réformes du MA ont été mises en place à la rentrée 2017, il faudra attendre environ 2 ans pour avoir un retour sur la plus-value de cette réforme.</p>		<i>Doyen.</i>
10	Conseil participatif	Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire	Aucune question n'a été soumise à l'administratrice		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
		de l'administratrice au plus tard le 2 mars 2018			
11	Conseil participatif	Divers	Pas de divers.		

La séance est levée à 12h46